

INAUGURATION CHÂTEL-ST-DENIS

Nouvelle piste pour les BMX

Une piste de BMX sera inaugurée demain au stade du Lussy, dans le cadre du Comptoir de la Veveyse. Offerte à la ville par le Rotary, qui fête ses 30 ans, la structure est unique dans la région.

Dès demain, Châtel-St-Denis disposera de sa propre piste de BMX, également appelée bike park ou pump track. Le circuit – sis au stade du Lussy et composé de bosses, de sauts et de virages surélevés – sera en effet inauguré dans le cadre du Comptoir de la Veveyse. «Nous avons prévu une petite manifestation, dès 17 h. Il y aura notamment des démonstrations, avec des jeunes et des spécialistes de la discipline», avance Francis Déglise.

Ce dernier préside actuellement le Rotary veveysan qui, à l'occasion de ses 30 ans, a décidé d'offrir cette nouvelle structure aux Châtelois. «A vrai dire, lorsque la commission du 30^e s'est réunie, le bike park est l'une des premières idées qui nous sont venues et elle a immédiatement fait l'unanimité. On peut vraiment parler de coup de cœur», se souvient Francis Déglise. L'un des points clés aura été le manque d'une telle infrastructure dans la région. «A ma connaissance, le bike park le plus proche est à Aigle, dans les installations de l'UCI. Les jeunes amateurs de bicross doivent donc faire bien des kilomètres pour pratiquer leur sport.»

Soutien de la commune

Bien entendu, les Rotaryens ont dû s'entourer convenablement avant de se lancer dans un tel projet. «Nous avons fait



Le bike park, ou pump track, de Châtel-St-Denis sera inauguré demain, en présence du président rotarien Francis Déglise

XF

appel à Eric Breuils, vice-champion d'Europe et du monde, ainsi que président du club sédunois de BMX. C'est lui qui a conçu le parcours», se réjouit Francis Déglise. La commune de Châtel-St-Denis a également joué un rôle non négligeable dans cette affaire. En plus de fournir le terrain et les autorisations nécessaires, elle a accepté de reprendre ensuite à sa charge l'exploitation et l'entretien du pump track.

Le ballet des camions et autres valeses de pelleteuses se sont déroulés entre les

mois d'août et de septembre. «Lorsqu'on voit la piste terminée, il est difficile d'imaginer tout le travail qu'il y a derrière.» Le chantier a néanmoins pu compter sur le soutien de différentes entreprises de construction et de matériaux de la région. «Malgré tout, ce projet a représenté un investissement de plusieurs dizaines de milliers de francs», souligne le président.

Un règlement, basé sur celui d'Aigle, sera affiché à l'entrée afin que tous puissent prendre connaissance des normes de sécu-

rité. «Il ne faut pas oublier que le BMX est un sport à risque. Il n'est pas concevable de le pratiquer sans les protections adéquates.» Si les VTT seront également les bienvenus sur ce champ de bosses, les motos de cross et autres véhicules à moteur n'y auront en revanche pas accès. De plus, le bike park étant intégré dans les installations du Lussy, les synergies seront faciles à trouver. «Que ce soit le parking, les vestiaires ou la buvette du stade, tout pourra être utilisé.»

Xavier Fernandez